



République Française

Département  
de la Vendée

Canton de  
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-  
CROIX-DE-VIE  
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant  
CS 63669  
85 806 Saint Gilles Croix  
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :  
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 37

DELIBERATION  
n° 2022 - 03 - 31

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le **13 AVR. 2022** SLO

ID : 085-200023778-20220407-DL\_2022\_03\_31-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"

Séance du 7 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 avril, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 31 mars, s'est réuni au Golf du Pays de Saint Gilles à L'Aiguillon sur Vie, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

**Conseillers communautaires présents :** André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry BIRON, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Patricia ROUVREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Laurent DURANTEAU, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Béatrice JUSTIN, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Evelyne CHAUVEL, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

**Conseillers communautaires absents et excusés :** Dominique MALARY, Philippe MOREAU, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Christine BERNARD, Thomas PERROCHEAU, Jérôme MESNARD, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI.

**Pouvoirs :** Philippe MOREAU à Catherine GALAND / Muriel HABERT à Isabelle TESSIER / Christine BERNARD à Laurent DURANTEAU / Thomas PERROCHEAU à François BLANCHET / Jérôme MESNARD à Nicole BOULINEAU.

Dominique SIONNEAU est désignée secrétaire de séance.

## Tarifs des produits logotés

Les tarifs des produits logotés ont été validés en séance communautaire du 23 janvier 2020.

Afin d'offrir d'autres produits logotés, à la demande des usagers, il est proposé d'ajouter à la liste ci-dessous des bonnets de bain aux tarifs suivants :

PRODUIT	TARIFS DE VENTE
Gobelet réutilisable	2,00 €
Sac en nylon	5,00 €
Sac de sport	19,00 €
Gourde	9,00 €
Bonnet de bain silicone enfant	3,00 €
Bonnet de bain silicone adulte	3,50 €

Le Conseil Communautaire,  
Dûment convoqué,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 17 mars 2022,  
Vu le rapport,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

**Article 1** : d'approuver les tarifs et la mise en vente des produits logotés présentés au rapport ;

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 12 AVR. 2022
- de l'affichage le : 13 AVR. 2022
- de la publication sur le site [www.payssaintquilles.fr](http://www.payssaintquilles.fr) le : 13 AVR. 2022

Givrand, le 12 avril 2022

Le Président,

François BLANCHET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).